

Organisation ASA Réunion – 1906 - Permis d'organisation FFSA N°140

ADDITIF N°2

au règlement particulier

1-1 .P - OFFICIELS

Directeur de Course Tricolore

Thierry DE BERGE (Licence n°33741) au lieu de
Loïc BERTILLE (Licence n°216443) qui passe adjoint

Directeur d'Epreuves Spéciales

Patrick AGATHE (Licence n°19014)

Directeur de Course Adjoint

Robert GALLI (Licence n°9206) au lieu de Patrick AGATHE

Saint-Denis,
Le Mercredi 24 Juillet 2024.

Le Comité d'Organisation

Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1ère réunion